

Mardi 2 avril 2024, à 19 h

PROCÈS VERBAL

Présences :

- Chantal Asselin, enseignante
- Audrée Jeanne Beaudoin, parent
- Jacynthe Bolduc, parent
- Louis Brouillette, enseignant
- Marie-Ève Bruneau, enseignante
- Jean Descôteaux, parent, président
- Sophie Desharnais, parent, secrétaire, représentante de l'OPP
- Hélène Gadbois-Nadeau, parent, représentante du Comité de parents
- Marie-Ève Gaulin-Leduc, enseignante
- Chantal Hébert, éducatrice au service de garde
- Anne-Marie Lefebvre, enseignante
- Marilynne Lemaire, enseignante
- Amélie Martin-Caya, directrice
- Julie Patry, adjointe à la vie scolaire
- Marie-Noëlle Richard, parent
- Marie St-Martin, responsable du service de garde
- Hélène Veillette, enseignante

Absences :

- ~~Julie Carbonneau-Hetherington, enseignante~~
- Jean-Pierre Cyr, parent, trésorier
- David Marticoréna, parent, vice-président
- Éric Pontbriand, représentant de la communauté

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Sophie Desharnais est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Quorum

La séance est ouverte à 19h04. Le quorum d'au moins la moitié des membres, dont quatre parents, est respecté par la présence de six parents.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Amélie Martin-Caya. L'ordre du jour est proposé par Louis Brouillette et appuyé par Marie-Ève Bruneau. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.4 Lecture et adoption du dernier procès-verbal;

Les membres du conseil d'établissement confirment avoir lu le procès-verbal, deux coquilles sont corrigées. Hélène Gadbois-Nadeau l'adoption du dernier procès-verbal, appuyée par Marilyne Lemaire. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.5 Suivi du dernier procès-verbal

Marie-Ève Bruneau a fait le suivi auprès de l'élève de 6^e année responsable de rapporter les sacs des orphelings, ce qui est désormais assuré de sa part.

2 OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

2.1 Correspondances reçues par le président

Une rencontre a eu lieu avec le directeur général du CSSRS, Donald Landry, les directions scolaires et la présidence des conseils d'établissement. Jean Descôteaux rapporte les sujets suivants : les critères de choix des directions scolaires (sujet discuté au point 3.1), la formation obligatoire et le projet de loi 23.

La formation obligatoire demeure attendue pour les membres des conseils d'établissement. Chaque membre sera questionné par le CSSRS pour connaître sa participation à cette formation.

Le nouveau projet de loi 23 qui chapeaute la création des CSSRS précise certains aspects de fonctionnement des conseils d'établissement. Les dépôts des ordres du jour doivent être fait sept jours avant la séance. Un membre qui s'absente à trois séances consécutives voit son mandat prendre fin à la séance qui suit, à moins qu'il n'y assiste. La tenue des séances du conseil est possible à distance si un membre ou la direction est présent au lieu fixé pour la séance.

2.2 Vie de l'école

Amélie Martin-Caya nous informe que l'école est dans la préparation du spectacle de fin d'année et de la journée de l'éclipse. Le sondage sur le bien-être du CSSRS sera administré à tous les élèves. Chaque classe se prépare individuellement pour l'éclipse solaire, mais des activités communes sont prévues sur la cour. La sécurité sera assurée pour tous les élèves. Les lunettes seront distribuées à tous les enfants présents le 8 avril. Environ 250 élèves seront présents à l'école lors de l'événement. Les futurs élèves de première année sont venus faire leur choix d'instrument la semaine dernière. Le souper des bénévoles aura lieu la semaine prochaine.

Marie-Ève Bruneau informe que l'école a reçu les vidéos préliminaires pour le spectacle de fin d'année.

Marie-Noëlle Richard, remercie Karine Desroches, TES à l'école, pour la journée à la sensibilisation au TSA.

2.3 Service de garde

Marie St-Martin explique que la prochaine journée pédagogique, soit le 12 avril prochain, sera sous le thème du biathlon.

2.4 Corpo

Hélène Veillette rapporte que les partenaires financiers sont tous trouvés et que l'objectif de financement pour le spectacle de fin d'année est dépassé. L'entretien des violons, violoncelles, pianos et maintenant des tambours de la Drumline est couvert par la Corpo. Un partenariat possible est à venir entre la Fondation Evenko et la Corpo. Un dollar par billet vendu pour le spectacle de David Goudreault serait versé à la Corpo.

2.5 OPP

Sophie Desharnais partage que la formation organisée pour l'automne prochain ayant pour thème les comportements alimentaires sera offerte par Nadia Gagnier, psychologue-conférencière, en octobre prochain. Les orphelings débordent toujours. L'organisation du «party des finissants» de 6^e année va bon train. Les vêtements promotionnels commandés sont en production et à recevoir sous peu. La planification du dîner de la rentrée débutera dans quelques semaines.

Les membres sont questionnés pour connaître des sujets pour de futures formations du CSSRS. La thématique de l'utilisation des écrans et celle de la musique, avec Isabelle Peretz, experte en neuroscience de la musique, sont proposées.

2.6 Comité de parents CSSRS

Hélène Gadbois-Nadeau explique que le CSSRS pourrait revoir les trajets d'autobus en lien avec les travaux de l'échangeur Darche. La règle des absences prolongées pendant les jours de classe sera modifiée : cinq jours d'absence sans motif entraîneront une conséquence disciplinaire; plus de 20 jours d'absence annuleront l'inscription de l'élève. Différents travaux sur l'organisation scolaire sont en cours, notamment au sujet du service de garde, du transport scolaire et des vocations particulières.

2.7 Clientèle et inscriptions

Amélie Martin-Caya nous explique que la sélection des élèves pour les autres niveaux que la première année est en cours en vue de l'an prochain.

3 OBJET(S) DE CONSULTATION

3.1 Critères de sélection de la direction d'établissement

Jean Descôteaux a assisté à une réunion convoquée par Donald Landry du CSSRS. Une consultation est faite auprès des membres du conseil afin de tenir compte des particularités de l'école. Le sondage est complété par l'assemblée et soumis au CSSRS. Différentes forces, valeurs et particularités de notre milieu sont relevées.

4 OBJET(S) D'APPROBATION

Aucun sujet d'approbation.

5 OBJET(S) D'ADOPTION

5.1 Règle de fonctionnement du service de garde

Marie St-Martin présente les changements des tarifs pouvant être chargés aux parents. Le tarif lors des journées de classe est de 3,05\$/heure ou 9,20\$/jour. Le tarif maximal lors des journées pédagogiques est de 15,75\$/jour. La hausse est balisée par le ministère de l'Éducation. Audrée Jeanne Beaudoin propose l'adoption du budget, Jean Descôteaux l'appuie. Le tout est adopté à l'unanimité.

6 TRÉSORERIE

Amélie Martin-Caya, en remplacement de Jean-Pierre Cyr, ne rapporte aucune dépense.

7 QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.

8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Aucune affaire nouvelle.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le 7 mai 2024 au salon du personnel de l'école.

La levée de la séance est proposée par Sophie Desharnais et appuyée par Chantal Hébert. La rencontre se termine à 20h50 avec l'accord de tous les membres.

